

66 CRESSON
Société par actions simplifiée
Au capital de 1 000 euros
Siège social : 10 bis Chemin de la Vacquerie
59170 CROIX
En cours de formation
(la « Société »)

ETAT DES SOUSCRIPTIONS ET DES VERSEMENTS
Etabli conformément aux dispositions de l’article L 225-7 du Code de Commerce

Identité des Souscripteurs	Nombre d’actions souscrites	Montant des souscriptions	Montant des versements effectués
GROUPE AMC 448 692 053 RCS LILLE	510 actions	510 euros	510 euros
L&P IMMOBILIER 500 127 063 RCS NANTERRE	490 actions	490 euros	490 euros
Total	1 000 actions	1 000 euros	1 000 euros

Le présent état qui constate la souscription de 1 000 actions de la société 66 CRESSON, ainsi que le versement de la somme de 1 000 euros correspondant à la totalité du nominal desdites actions, est certifié exact, sincère et véritable par Monsieur Arnaud JONGLEZ, agissant en qualité de Président de la société GROUPE AMC, elle-même Présidente de la Société.

Signé électroniquement¹
2/12/2025 | 12:06:38 CET

DocuSigned by:



352B24D286C643E...

LE PRESIDENT

¹ Chaque signataire déclare avoir recours au processus de signature électronique conformément aux dispositions des articles 1366 et suivants du Code civil français, par l’intermédiaire du prestataire de services DocuSign® qui assurera le cas échéant la sécurité et l’intégrité des copies numériques des présentes dans les conditions prévues par les lois applicables.
Chaque signataire reconnaît et accepte que sa signature des présentes via le processus électronique susmentionné est effectuée en toute connaissance de la technologie mise en œuvre, de ses conditions d’utilisation et des lois applicables et, en conséquence, renonce irrévocablement et inconditionnellement par les présentes à tout droit qu’il pourrait avoir d’engager une réclamation et/ou une action en justice, directement ou indirectement, découlant de ou liée à la fiabilité dudit processus de signature électronique et/ou à la preuve de son intention d’adopter les présentes à cet égard.